

+ La formation par l'apprentissage



La formation d'ingénieur Centralien par la voie de l'alternance

Accueillir un apprenti de Centrale Marseille, c'est :

Disposer pour 3 ans d'un futur ingénieur ayant réussi le concours d'entrée à Centrale Marseille et préparant le diplôme d'ingénieur Centralien

Participer à la formation d'un ingénieur généraliste de haut niveau scientifique, capable de manager des projets complexes et multidisciplinaires

Avoir la possibilité de recruter un ingénieur à haut potentiel adapté aux méthodes et à la culture de votre entreprise

Développer et renforcer vos liens avec Centrale Marseille

- + **Apprentis** : élèves ayant intégré Centrale Marseille par les concours Centrale-Supélec, ATS ou le recrutement CASTIng
- + **Tuteur école** : enseignant de l'école suivant l'élève pendant les 3 ans de sa formation
- + **Maître d'apprentissage** : ingénieur de l'entreprise, tuteur de l'apprenti
- + **Durée** : 3 ans / 1 800 h de formation
- + **Période à l'étranger** de 9 semaines minimum en 2^e ou 3^e année
- + **Coût de la formation** : 9 000 € par an pris sur la Taxe d'Apprentissage
- + **De nombreuses incitations et aides** dédiées à l'alternance
- + **Effectif** : une classe de 10 à 18 apprentis
- + **Forum apprentissage** de mise en relation élèves-entreprises en septembre

Depuis la rentrée 2013, l'École Centrale de Marseille, en partenariat avec le CFA Épure Méditerranée, offre l'opportunité à ses élèves ingénieurs de poursuivre leur scolarité en alternance en entreprise.

Ce cursus de formation en alternance, comme le cursus classique d'ingénieur Centralien, s'effectue sur 3 ans. Le diplôme obtenu est le même que celui des autres élèves ingénieurs Centraliens et les enseignements sont communs ou similaires.

L'élève ingénieur partage son temps entre Centrale Marseille et l'entreprise. Il a un statut de salarié, tout en restant élève de l'École Centrale de Marseille.

Il bénéficie d'un encadrement pédagogique spécifique en étant suivi par un tuteur à l'école et d'un encadrement professionnel par un maître d'apprentissage en entreprise qui l'accompagne tout au long de ses missions.

Les rythmes de l'alternance école/entreprise évoluent durant le cursus de l'ingénieur Centralien :

- + des périodes régulières pendant le Tronc Commun (5 semaines à l'école, 4 semaines en entreprise),
- + deux longues périodes en entreprise au semestre 8 (avec 9 semaines minimum à l'étranger),
- + de courtes périodes en entreprise en 3^e année durant le semestre 9 permettant de préparer le Travail de Fin d'Étude (entreprise), d'une durée de 6 mois minimum.

↓ Début apprentissage

	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre				
1	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35													
A	T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S														

29 semaines école (tronc commun)

23 semaines entreprise (dont 5 semaines congés payés)

	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre				
2	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35												
A	T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S									

22 semaines école

31 semaines entreprise (dont 9 à l'étranger et 5 semaines congés payés)

	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre				
3	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39									
A	T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S					T E M P S				

21 semaines école (options d'approfondissement)

35 semaines entreprise (dont 5 semaines congés payés)

↑ Fin apprentissage

Légende Périodes à l'école Périodes en entreprise Période à l'étranger de 9 semaines, à positionner dans une des périodes en entreprise

Schéma indicatif de l'alternance

Les dates clefs en 2014

Janvier à mai : Collecte par l'école des offres des entreprises

1^{er} juin : Mise en ligne des offres d'entreprises

Début septembre : Présentation détaillée de l'apprentissage aux nouveaux intègrés

3^e semaine de septembre : Mini forum avec mise en relation élèves-entreprises

Octobre-novembre : Signature des contrats d'apprentissage de 3 ans.

En collaboration avec



RESPONSABLE ALTERNANCE
 Franck Journeau - Téléphone 04 91 05 44 63
 franck.journeau@centrale-marseille.fr
 http://formation.centrale-marseille.fr/

RELATIONS ENTREPRISE
 Georges Bérardi - Téléphone 04 91 05 43 53
 georges.berardi@centrale-marseille.fr



ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE
 Pôle de l'Étoile
 Technopôle de Château-Gombert
 38, rue Frédéric Joliot-Curie
 13451 Marseille Cedex 20
 Téléphone +33 (0)4 91 05 45 45
 info@centrale-marseille.fr
 www.centrale-marseille.fr
 CentraleMarseille - EC_Marseille